



Infor Anael Finance iSeries Epurations

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Finance iSeries version V3

Auteur : Infor

Date de publication : juin 28, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document.....	5
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Epuration des fichiers de données	7
Chronologie des opérations à effectuer par l'utilisateur.....	8
Chapitre 2 Réorganisation des fichiers	11
Recommandations.....	12
Chapitre 3 Epuration des tables de références	13
Chapitre 4 Epuration des comptes individuels	15
Chapitre 5 Remise à blanc des contreparties tiers	17
Chapitre 6 Contrôle et épuration du fichier chronologique	19
Contrôle du fichier chronologique 'FAN300P1'	19
Principe.....	19
Nouvel écran de la demande	22
Editions	23
Soumission du 'JOB' en automatique	23
Paramètres	23
Initialisation des zones du paramètre.....	24
PARN1	24
PARN2.....	25
OUTQ	25

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V3

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1998	R&D	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/infortreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Epuration des fichiers de données

1

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Epurations fichiers' : '**Fichiers de données**'

```
PEP010 - EPURATION DES FICHIERS DE DONNEES - 10:14:30 Le 2/08/95
```

```
Société 03011 STE PRESYS DEMO Exercice 950 1/01/95 à 31/12/95
```

```
Code opération _ S-suppression de la société  
X-suppression d'un exercice  
E-suppression des écritures
```

```
(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
01/ F1=Aide F3=Fin F15=Chgt envir.
```

Suppression physique des enregistrements correspondant à votre choix.

Code opération

3 codes possibles :

- 'E' ⇒ Mouvements détails d'un exercice.
- 'X' ⇒ Mouvements détails d'un exercice et paramétrage de cet exercice.
- 'S' ⇒ Mouvements détails d'une société et paramétrage de cette société.

La société concernée est celle sur laquelle vous êtes positionné.

Les enregistrements supprimés ne sont pas archivés par ce traitement.

Chronologie des opérations à effectuer par l'utilisateur

Vérification des travaux actifs

Zone obligatoire.

- Personne ne doit travailler sur le progiciel ANAEL ou accéder à son environnement.
- La mise à jour des écritures doit être arrêtée.
- Les contrôles et éditions auront été effectués.
- Plus aucun travail '**Batch**' ne doit être, ou passer, actif.

Sauvegarde de l'environnement complet du progiciel ANAEL

Zone obligatoire.

- Bibliothèques '**Produit**', en standard :

ANAXL
ANAXLFMT
ANAXLPTF
ANAXLVIT

- Bibliothèques '**Données et spécifiques**', en standard :

ANAXLFILE
ANAXLSPE

Pour connaître les bibliothèques constituant votre environnement, il vous suffit, à partir d'une ligne de commande d'ANAEL, de taper '**EDTLIBL**', et d'appuyer sur '**Entrée**'.

Archivages

Zone facultative, mais conseillé.

- Comptabilité Générale¹.
- Comptabilité Analytique².

REMARQUE

Normalement, l'archivage de la Comptabilité Générale a dû être réalisé lors des opérations de clôture/ouverture.

Vérification : Exercice clos

Zone obligatoire.

La suppression d'un exercice ou d'une société ne pourra s'effectuer que si cet exercice ou tous les exercices sont clos.

Cette manipulation ne peut être que du ressort d'un responsable³, ou contacter votre Ingénieur d'Affaires.

¹ Cf. Documentation '**Comptes de Résultats**'

² Cf. Analytique, Archivage budget/réalisé, Report du budget '**N-1**' ⇒ '**N**'

³ Cf. Documentation '**Travaux de fin d'exercice**'

Suppression des fichiers de données

Après avoir effectué votre choix, validez votre demande.

Cette dernière sera soumise avec les mêmes paramètres que toutes les demandes d'ANAEL⁴.

Le résultat de ces épurations vous sera confirmé par une édition fournissant le nombre d'enregistrements supprimés.

REMARQUE

L'option '**Faut-il conserver les récap. comptables**' n'est valable que pour les comptes collectifs Tiers⁵, afin d'obtenir des comparaisons du Chiffre d'Affaires de l'année en cours par rapport à l'année précédente.

⁴ Choix de la jobq, outq, nombre de page...

⁵ Clients, Fournisseurs

Chapitre 2 Réorganisation des fichiers

2

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Epurations fichiers' : '**Réorganisation des fichiers**'

```
PEP600 - REORGANISATION DES FICHIERS - 10:18:28 Le 2/08/95

AUTRES CRITERES

Réorganisation des fichiers de travail O (O/N)
Réorganisation des fichiers de référence N (O/N)
Réorganisation des fichiers historiques N (O/N)

(paramètres donnés à titre d'exemple)

01/ F1=Aide F3=Fin F9=Validation F15=Chgt envir.
```

Ces réorganisations consistent à faire '**RGZPFM**' sur l'ensemble des fichiers sélectionnés.

Une réorganisation implique qu'aucun utilisateur ne travaille, et qu'aucune soumission ne tourne.

Réorganisation des fichiers de travail

Cette procédure n'est plus à lancer depuis la version 5 d'ANAEL, puisque l'ensemble des fichiers de travail se constitue dans une bibliothèque temporaire '**QTEMP**'.

Donc, si des fichiers de travail ('**TXXXXP1**') augmentent anormalement, cela signifie que :

- Soit la procédure de duplication n'est pas correctement faite pour des raisons de sécurité (droit).
- Soit les DTAARA '**ANAELFSTD**' et '**ANAELFSPE**' ne sont pas correctes.
- Soit la bibliothèque '**QTEMP**' ne figure pas dans l'environnement.

Réorganisation des fichiers de référence

Cette procédure consiste à réorganiser tous les fichiers de paramétrage d'ANAEL.

Elle peut être lancée en cas de forte modification du plan comptable ou des fichiers analytiques, par exemple, mais en tout état de cause après une épuration de société ou d'exercice.

Réorganisation des fichiers historiques

Cette procédure consiste à réorganiser les fichiers historiques d'ANAEL. Elle doit être lancée en cas de suppression de société ou après un traitement de fin d'année⁶.

Recommandations

Une réorganisation manuelle des fichiers ci-dessous doit être faite régulièrement :

- ANELQ + IMAELQ + FIM310P1
- FAN350P1 + FAN301P1 + FIM315P1
- FBT050P1 + FAN306P1 + FAN500C1
- FBT052P1 + FAN386P1
- FBT055P1
- FBT100P1

Il est préférable d'éviter de lancer une réorganisation sur les fichiers historiques en dehors d'une fin d'année.

En effet, ces fichiers ont quelques logiques qui entraînent un temps de traitement long et non négligeable.

⁶ Epuration d'un exercice

Chapitre 3 Epuration des tables de références

3

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Epurations des fichiers' : '**Tables**'

```
PEP200      -      EPURATION DES TABLES      -      10:33:40   Le  2/08/95
```

```
Société 03011 STE PRESYS DEMO
```

```
Table ____
```

AUTRES CRITERES

```
Valeur par défaut      1 (1/ )
```

```
(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
01/ F1=Aide  F3=Fin  F4=Recherche  F15=Chgt envir.
```

Cette procédure permet la suppression physique des arguments contenus dans la table de références sélectionnée.

Choisissez la table de références à épurer avec la touche de fonction **F4**, appuyez sur '**Entrée**'.

```
PEP200      -      EPURATION DES TABLES      -      10:40:08   Le  2/08/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO
Table  fA  SECTION DE REGROUPEMENT  7592

1=Choisir

Act Code      Intitulé 1      Intitulé 2
1  REGRA1      REGROUPT1
1  02IDF      IDF
1  02PROV     PROVINCE

(paramètres donnés à titre d'exemple)

02/ F1=Aide  F9=Validation  F12=Ecran précédent
```

Chapitre 4 Epuration des comptes individuels

4

'Utilitaires' : 'Epuration des fichiers' : '**Comptes individuels**'

```
PEP210 - EPURATION DES COMPTES INDIVIDUELS - 10:36:47 Le 2/08/95
```

```
Société 03011 STE PRESYS DEMO  
Séquence _____
```

```
AUTRES CRITERES
```

```
Valeur par défaut 1 (1/ )
```

```
(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
01/ F1=Aide F3=Fin F4=Recherche F15=Chgt envirt
```

Cette procédure permet de supprimer physiquement des sous-comptes par rapport à la séquence sélectionnée.

Cette option n'affichera que les sous-comptes non mouvementés pour la séquence sélectionnée.

Elle est souvent utilisée pour l'épuration des sous-comptes par date.

Choisissez la séquence à épurer avec la touche de fonction **F4**, appuyez sur '**Entrée**'.

PEP210 - EPURATION DES COMPTES INDIVIDUELS - 10:43:35 Le 2/08/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO
Séquence EFFETS ECHEANCES

1=Choisir

Act	Tiers	Nom1	Nom2
<u>1</u>	01011995	ECHEANCE DU 01/01/95	
<u>1</u>	02011995	ECHEANCE DU 02/01/95	
<u>1</u>	03011995	ECHEANCE DU 03/01/95	
<u>1</u>	04011995	ECHEANCE DU 04/01/95	
<u>1</u>	05011995	ECHEANCE DU 05/01/95	
<u>1</u>	06011995	ECHEANCE DU 06/01/95	
<u>1</u>	07011995	ECHEANCE DU 07/01/95	
<u>1</u>	08011995	ECHEANCE DU 08/01/95	
<u>1</u>	09011995	ECHEANCE DU 09/01/95	
<u>1</u>	10011995	ECHEANCE DU 10/01/95	
<u>1</u>	11011995	ECHEANCE DU 11/01/95	

(paramètres donnés à titre d'exemple)

02/ F1=Aide F9=Validation F12=Ecran précédent

Chapitre 5 Remise à blanc des contreparties tiers

5

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Epurations des fichiers' : '**RAB des contreparties tiers**'

```
PEP220 - REMISE A BLANC CONTREPARTIES TIERS - 10:48:06 Le 2/08/95
```

```
Société 03011 STE PRESYS DEMO
```

SELECTION

```
Séquence      _____ à  999999
```

```
Kleps         --- à  99
```

```
(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
01/ F1=Aide F3=Fin F15=Chgt envir.
```

Cette procédure permet la suppression des comptes mémorisés par kleps.

La suppression s'effectue sur bornes séquence et kleps.

Chapitre 6 Contrôle et épuration du fichier chronologique

6

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Reprises' : '**Contrôle fichier chronologique**'

```
PAN322 - CONTROLE DU FICHIER CHRONOLOGUE - 10:53:48 Le 2/08/95
```

```
AUTRES CRITERES
```

```
Epuration du fichier chronologique : N (O/N)
```

```
(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
01/ F1=Aide F3=Fin F15=Chgt envir.
```

Contrôle du fichier chronologique 'FAN300P1'

Principe

Cette option contrôle un éventuel déséquilibre d'écritures pour lesquelles la mise à jour des historiques s'est mal effectuée, et de connaître les pièces en anomalies pour effectuer les rectifications nécessaires.

Quelles sont les obligations à respecter pour lancer le contrôle ?

Avant toute chose, il est impératif que les points suivants soient respectés pour effectuer un contrôle de chronologie **VALABLE**.

Il est préférable que toutes les écritures soient mise à jour⁷.

Le programme de mise à jour des écritures (**MAJ_ECR**) ne doit plus être actif.

Ne pas confondre actif et arrêt. En effet, lorsque l'arrêt de la mise à jour est demandé, le programme reste actif, jusqu'à ce qu'il rencontre le message 'Stop'.

Aucune saisie ne doit être en cours.

Une sauvegarde du fichier doit être faite, fortement conseillé si l'épuration du fichier est demandée.

Comment effectuer la demande ?

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Reprise' : '**Contrôle fichier chronologique**'

```
PAN322 - CONTROLE DU FICHER CHRONOLOGUE - 10:54:09 Le 2/08/95

AUTRES CRITERES

Epuration du fichier chronologie :          N (O/N)

(paramètres donnés à titre d'exemple)

01/ F1=Aide  F3=Fin  F15=Chgt envir.
```

La validation de cet écran permet uniquement de faire le contrôle du fichier chronologique '**FAN300P1**'.

Si le paramètre '**Epuration du fichier chronologique**' est égale à '**O**'⁸, le fichier '**FAN300P1**' sera simplement épuré en fin de traitement, si aucune anomalie n'est détectée, par la commande '**CLRPFM**'; ce qui a pour avantage de réorganiser le fichier.

REMARQUE

Le contrôle du fichier chronologique se fait pour l'ensemble des sociétés existantes.

⁷ ANAELQ vide

⁸ 'O' ⇨ Oui

Comment changer de paramètre par défaut ?

ACCES à l'option

'Utilitaires' : 'Outils divers' : **'Mise à jour des constantes'**

```

PANCST1 - MISE A JOUR DES CONSTANTES - 11:03:20 Le 2/08/95

                                     SELECTION

Programme _____ à 999999999

(paramètres donnés à titre d'exemple)

01/ F1=Aide F3=Fin
    
```

```

PANCST1 - MISE A JOUR DES CONSTANTES - 11:03:53 Le 2/08/95

                                     Afficher à partir de _____

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher DF=Définition

Act  Programme Libellé Société
--  -----
--  PAN301 Saisie des écritures 00092
--  PAN301 Saisie des écritures 00318
--  PAN303 Contrôle ligne écritures
--  PAN306 Saisie des règlements
--  PAN306 Saisie des règlements 00092
--  PAN309 Mise a jour des écritures
--  PAN310 Mise à jour des historiques comptables
2 PAN322 Contrôle du fichier chronologue
--  PAN322 Contrôle du fichier chronologue 00092

(paramètres donnés à titre d'exemple)

02/ F1=Aide F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent
    
```

Contrôle et épuration du fichier chronologique

```
PANCST1 - MISE A JOUR DES CONSTANTES - 11:04:16 Le 2/08/95

Programme PAN322 Contrôle du fichier chronologue

Définition          Longueur      Valeur          Valeurs
                   et Type          autorisées
Epuraton du chronologue  1 A N          ON

(paramètres donnés à titre d'exemple)

03/ F1=Aide F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent
```

Nouvel écran de la demande

```
PAN322 - CONTROLE DU FICHIER CHRONOLOGUE - 11:13:10 Le 2/08/95

AUTRES CRITERES

Epuraton du fichier chronologue :          O (O/N)

(paramètres donnés à titre d'exemple)

01/ F1=Aide F3=Fin F15=Chgt envir.
```

L'épuration s'effectue par la commande '**CLRPFM**' ; ce qui a pour avantage de réorganiser le fichier. Cette épuration se fait en fin de traitement, si aucune anomalie n'a été détectée.

Editions

L'état suivant permet de préciser l'anomalie '**MAJ NON EFFECTUEE**'.

En effet, la pièce '**BQU.951102122625**' n'est pas correctement mise à jour car elle est déséquilibrée.

Si lors du contrôle toutes les pièces ne sont pas passées par la mise à jour des historiques, ce message s'édite (*Exemple* Des autres pièces) ; et lors du redémarrage du programme '**MAJ_ECR**', les pièces se mettront automatiquement à jour.

Soumission du 'JOB' en automatique

Avant de mettre la procédure en automatique, il faut veiller à contrôler les procédures obligatoires signalées auparavant, dans ce document.

Quel est le programme à prendre ?

Le programme qu'il faut soumettre est le '**PAN322CLP**' avec 3 paramètres en entrée :

'PARN1'	Longueur	195
'PARN2'	Longueur	10
'OUTQ'	Longueur	10

Ne pas oublier que le '**JOB**' doit avoir l'ensemble des bibliothèques d'ANAEL en ligne.

Paramètres

La description ci-dessous correspond à '**PARN1**'.

Colonnes	1	71	Examen	ANAXLSRC/QRPGSRC
SEU==>				PAN325
(paramètres donnés à titre d'exemple)				
FMT	DS.....	IDSname....	NODsExt-file++.....	OccrLen+.....
0071.00	IPARAME	DS		
0072.00	I		1 195	PARAMT
0073.00	I		1 3	PWS
0074.00	I		4 150	PINT
0075.00	I		10 150	PHEURE
0076.00	I		16 200	PSTE
0077.00	I		21 21	PCLR
0078.00	I		22 260	PANO
0079.00	I		167 168	PETAB2
0080.00	I		169 1690	PNBPAG
0081.00	I		170 1750	PDATET
0082.00	I		176 1810	PHEURT
0083.00	I		182 182	PCOPY
0084.00	I		183 183	PSAVE
0085.00	I		184 184	PHOLD
0086.00	I		185 1860	PNBLIG
0087.00	I		187 189	PINIT2
0088.00	I		190 195	PNJOB2
0089.00	C*****			
F3=Exit F5=Réafficher F0=Rappel F10=Curseur F12=Annuler F16=Répéter recherche F24=Autrestouches				

Initialisation des zones du paramètre

PARN1

1	195		PARAMT	
1	3		PWS	Initialiser avec les exemple SMB.
4	15	0	PINT	Initialiser avec la date et l'heure de soumission sous forme AA/MM/JJ/HH/MM/SS.
10	15	0	PHEURE	
16	20		PSTE	Initialiser à zéro.
21	21		PCLR PAN	Initialiser avec 'O' ou 'N'9.
22	26	0	O	Initialiser obligatoirement à zéro.
167	168		PETAB	Initialiser à blanc.
169	169	0	PNBPAG	Initialiser à '1'.

⁹ Correspond au paramètre d'épuration

1	195		PARAMT	
170	175	0	PDATET	Initialiser à zéro.
176	181	0	PHEURT	Initialiser zéro.
182	182		PCOPY	Initialiser de '1' à '9'..
183	183		PSAVE	Initialiser avec 'O' ou 'N'.
184	184		PHOLD	Initialiser avec 'O' ou 'N'.
185	186	0	PNBLIG	Initialiser à '6'.
187	189		PINIT2	Initialiser avec les initiales du demandeur.
190	189		PNJOB2	Initialiser à blanc

PARN2

Mettez à blanc.

OUTQ

Saisissez le nom de l'**outq** désirée.